

Table des matières

Résumé	xxi
Partie I – Les questions en jeu	1
Chapitre 1: Le mandat de la Commission	3
1. Le mandat	7
2. Les questions non examinées par la Commission	10
3. Une comparaison avec d'autres commissions canadiennes et étrangères.....	11
3.1 Autres commissions canadiennes	11
3.2 Commissions dans d'autres pays	13
4. Les sources d'information et les activités de la Commission	14
4.1 Mémoires.....	14
4.2 Réunions.....	15
4.3 Information du public	15
4.4 Consultations	15
4.5 Enquêtes	15
4.6 Programme de recherche	16
4.7 Activités de la Commission.....	17
5. La nature globale du mandat	17
Chapitre 2: Aperçu historique	21
1. L'évolution de la structure des peines.....	24
1.1 De 1791 à 1846: déclin de la peine capitale et créa- tion du pénitencier de Kingston.....	24
1.1.1 Le bannissement et la transportation.....	26
1.1.2 La création du pénitencier de Kingston.....	27
1.2 De 1847 à 1867: centralisation et décentralisation.....	29
1.2.1 Le pouvoir de légiférer dans le domaine pénal..	29
1.2.2 Le pouvoir de gérer les établissements correctionnels	30
1.3 De 1868 à 1891: l'uniformisation	31
1.3.1 L'uniformisation anglaise de 1861	31
1.3.2 L'uniformisation canadienne de 1869.....	32
1.3.3 L'introduction de la remise de peine.....	34

1.4	1892: Le <i>Code criminel</i> canadien.....	35
1.4.1	Les objectifs du <i>Code</i>	35
1.4.2	La logique du <i>Code</i>	36
1.4.3	Les infractions.....	37
1.4.4	Le droit d'appel.....	37
1.5	De 1893 à aujourd'hui: pratique et théorie sentencielles.....	37
1.5.1	La complexité croissante du droit pénal	38
1.5.2	L'idéal et la pratique de la réadaptation	39
1.6	Résumé.....	42
1.6.1	L'indétermination	42
1.6.2	La transplantation	42
1.6.3	La stratification	43
1.6.4	La récurrence.....	43
1.6.5	Des choix délibérés	43
2.	Les rapports sur le recours à l'incarcération.....	44
2.1	Extraits de rapports officiels.....	44
2.2	Conclusion provisoire: la modération.....	48
Chapitre 3: La situation et les problèmes actuels.....		53
1.	Introduction.....	55
1.1	Un aperçu de la situation actuelle.....	55
1.2	L'absence de politique: une comparaison	56
1.3	La détermination de la sentence: les problèmes.....	57
2.	La perception des problèmes	58
2.1	La perception des chercheurs	58
2.2	La perception des intervenants.....	60
2.2.1	Les juges.....	61
2.2.2	Les procureurs de la Couronne et de la défense	61
2.2.3	La police.....	62
2.2.4	Les agents de probation et de libération conditionnelle.....	62
2.2.5	Les détenus.....	62
2.2.6	Les mémoires	63
2.3	La nécessité de réformes intégrées.....	64
3.	Les carences structurelles du processus sentenciel.....	65
3.1	Le manque d'information systématique sur les sentences.....	65
3.1.1	L'information destinée aux juges	67
3.1.2	Les conséquences de l'absence d'information systématique.....	68
3.2	L'absence d'une structure des peines adéquate: les peines maximales	68
3.3	Les peines minimales obligatoires.....	70
3.4	La libération conditionnelle et la mise en liberté anticipée.....	72

3.5	La détermination de la sentence et le rôle de la victime	74
3.6	Les cours d'appel	75
4.	Les conséquences des carences structurelles du processus sentenciel	78
4.1	La disparité: une introduction	78
4.1.1	La disparité: la perception du problème	80
4.1.2	Les différences injustifiées: la réalité	81
4.2	Le recours excessif à l'emprisonnement	85
5.	Les cours d'appel: une solution?	86
5.1	Les principes généraux	86
5.2	Incarcération ou sanction communautaire?	89
5.3	L'incarcération: la durée des peines	90
5.4	Conclusion	93
Chapitre 4: Les sentences et l'information publique		97
1.	La connaissance des peines	99
1.1	Les peines maximales	99
1.2	Les peines minimales	101
2.	Les pratiques sentencielles	101
2.1	Une impression de clémence	101
2.2	La perception des taux d'incarcération	101
3.	La mise en liberté anticipée	102
3.1	La violation des conditions de libération	103
3.2	Les taux de récidive	103
4.	Le public se trompe-t-il toujours?	105
5.	Les organes de presse et les questions sentencielles	105
5.1	Les articles publiés dans les grands journaux canadiens	106
5.2	Les sentences rapportées par les journaux	107
5.3	Les peines maximales, les peines minimales et la pratique actuelle	108
5.4	L'intérêt journalistique des sentences	109
6.	Conclusion	109
Chapitre 5: La nature de la sentence		113
1.	Introduction	115
1.1	Réfléchir sur la peine	115
1.2	Définir la sentence	117
2.	La sentence et la peine: une identification implicite	118
2.1	Les problèmes posés par la définition de la peine	119
2.2	Le droit pénal et le processus sentenciel	120
3.	La sentence et la peine: une distinction	121
3.1	La sentence considérée comme une déclaration du tribunal	121

3.2	La sentence considérée comme une mesure de protection contre des représailles privées	122
3.3	Le contexte de la réapparition de la punition	122
3.4	Punition et modération	123
3.5	Les sanctions communautaires et les besoins des victimes	125
4.	La définition recommandée de la sentence	126
4.1	Commentaires et explications	126
5.	Autres caractéristiques de la sentence	129
5.1	La sentence considérée comme un processus	129
5.2	Le portée limitée du processus sentenciel	130
5.3	L'aspect discrétionnaire du processus sentenciel	131
5.4	Information et rétro-information sur la sentence	133
Chapitre 6:	Une logique de la sentence	137
1.	Les éléments d'une logique de la sentence	139
1.1	Une logique explicite de la sentence: objectifs et principes	142
1.2	Une logique complète de la sentence: objectifs normatifs et fonctionnels	144
1.3	Clarté, cohérence et réalisme	145
2.	Dans quelle mesure les objectifs de la sentence sont-ils atteints?	147
2.1	La dissuasion	148
2.2	La réadaptation	151
2.3	La neutralisation	153
2.4	Le rétributivisme	155
2.5	La dénonciation	156
2.6	Le juste dû	157
2.7	Résumé	158
3.	But et principes de la sentence	160
3.1	La protection du public	160
3.1.1	Les victimes et la protection de la société	161
3.1.2	Une protection limitée	162
3.1.3	La nécessité de formuler un but spécifique	163
3.1.4	Des attentes réalistes	164
3.2	Le respect des lois	164
4.	La déclaration du but et des principes de la sentence	167
5.	Liste des recommandations	170
Partie II – La réforme proposée		173
Chapitre 7: Introduction générale		175
1.	Une approche globale	177
2.	Un processus sentenciel clair et prévisible	178

3. Le principe de modération.....	181
4. Impartialité et équité.....	183
4.1 La spécificité du contexte canadien.....	183
4.2 Les prémisses de la réforme.....	184
5. Points saillants des recommandations.....	186
Chapitre 8: Les peines minimales obligatoires.....	189
1. Mandat de la Commission.....	192
2. Historique de la législation.....	192
3. Les peines minimales obligatoires actuelles: amendes et peines d'emprisonnement.....	193
4. Problèmes.....	195
4.1 Commissions antérieures.....	195
4.2 Mémoires.....	196
4.3 Enquêtes.....	196
5. Propositions de la Commission.....	198
5.1 Les questions en jeu.....	198
5.1.1 La jurisprudence récente.....	198
5.1.2 Des indications de nature législative.....	204
5.1.3 L'obligation de rendre compte de ses décisions.....	205
5.1.4 Le principe de modération.....	205
5.2 Recommandations.....	206
6. Liste des recommandations.....	208
Chapitre 9: Une nouvelle structure des sentences d'emprisonnement.....	211
1. Les peines maximales.....	214
1.1 La structure actuelle: son origine et son évolution.....	214
1.1.1 Mandat de la Commission.....	215
1.2 Sujets de préoccupation.....	215
1.2.1 Les peines reflètent-elles la pratique?.....	216
1.2.2 Les peines reflètent-elles la gravité des infractions?.....	218
1.3 Détermination du «plafond» des maximums.....	220
1.3.1 Propositions.....	222
1.3.2 La signification du plafond des peines maximales.....	223
1.4 Classification des infractions en fonction de leur gravité relative.....	224
1.4.1 Propositions.....	225
1.4.2 Les maximums proposés et la pratique actuelle.....	225
1.4.3 Les maximums proposés et ceux en vigueur dans d'autres pays.....	227
1.5 Les effets des peines maximales sur l'opinion publique.....	227

1.6	Les peines maximales dans une réforme globale de la détermination des sentences.....	229
1.7	Les infractions mixtes	230
2.	La sentence exceptionnelle	231
2.1	La sentence de durée indéterminée	232
2.2	Les critères liés à l'infraction.....	232
2.3	La détermination des sentences dans la pratique.....	233
2.4	Propositions	233
2.4.1	Signification de la sentence exceptionnelle	234
2.4.2	Critères	234
2.4.3	Procédure.....	235
2.5	Étude des propositions.....	236
2.6	Conclusion	238
3.	Les sentences relatives aux infractions multiples	238
3.1	Définitions	238
3.2	Les problèmes relatifs aux sentences concurrentes et aux sentences consécutives.....	239
3.3	L'approche actuelle	240
3.3.1	Les sentences concurrentes	241
3.3.2	Les sentences consécutives	241
3.3.3	Le principe de totalité des sentences	242
3.3.4	Deux autres problèmes: la disparité des critères et l'application du principe de totalité	243
3.4	Solution proposée.....	244
3.4.1	La sentence globale	245
3.5	Le maintien des sentences concurrentes et consécutives	246
3.5.1	Les sentences d'emprisonnement concurrentes et consécutives en cas de défaut de paiement d'une amende	246
3.5.2	Les sentences d'emprisonnement concurrentes et consécutives imposées à un contrevenant qui fait l'objet d'une autre sentence.....	247
4.	Liste des recommandations	248
Chapitre 10: La signification d'une sentence d'emprisonnement		253
1.	L'emprisonnement au Canada	255
1.1	L'application des sentences d'emprisonnement.....	256
1.2	La compétence dans l'administration des sentences d'emprisonnement.....	257
1.3	Le mandat de la Commission	258
1.4	Résumé des recommandations.....	259
2.	La mise en liberté anticipée.....	260
2.1	La libération conditionnelle totale	260
2.1.1	Historique.....	260
2.1.2	La réadaptation: un principe incertain	261

2.1.3	Effets de la libération conditionnelle sur la signification de la sentence	263
2.1.4	Prise en considération par les juges de la libération conditionnelle et de la remise de peine	265
2.1.5	Le manque d'équité, de clarté et de prévisibilité	266
2.1.6	Recommandation	268
2.1.7	Impact des recommandations sur la population carcérale	270
2.2	La remise de peine	270
2.2.1	Le régime actuel	270
2.2.2	Recommandation	271
2.3	Les conditions de la mise en liberté	274
2.3.1	Historique	275
2.3.2	Problèmes	275
2.3.3	Recommandations	276
2.4	Le refus de libérer un contrevenant	279
2.4.1	Réforme législative récente	279
2.4.2	Recommandations	279
2.5	La libération de jour	281
2.6	Le congé spécial	283
2.7	La clémence	283
2.7.1	La libération conditionnelle par exception	284
2.7.2	Le pardon et la prérogative royale de clémence	284
2.7.3	Recommandations	285
3.	La détention en milieu ouvert	285
3.1	La signification de la détention	285
3.2	Recommandations	286
4.	Les sentences pour meurtre et haute trahison	288
4.1	La signification d'une sentence obligatoire d'emprisonnement à perpétuité	288
4.2	La population carcérale	289
4.3	Recommandations	289
5.	Liste des recommandations	291

Chapitre 11: Les lignes directrices en matière de détermination des sentences **295**

1.	Le mandat de la Commission	299
1.1	Le rôle vital des lignes directrices	301
1.2	La portée des lignes directrices	301
1.3	Les exigences du mandat	302
1.4	La nécessité de disposer de lignes directrices	303
2.	La perception des problèmes	304
2.1	Les mémoires soumis à la Commission	305
2.2	L'opinion des professionnels	306

2.3	Les observations des juges	308
2.3.1	La détermination des sentences considérée comme un art	308
2.3.2	La sentence considérée comme un moyen de résoudre des problèmes	309
2.3.3	La sentence considérée comme un traitement sur mesure	310
3.	Les divers modèles de lignes directrices	311
3.1	La réglementation imposée par la loi	311
3.1.1	Les sentences obligatoires	311
3.1.2	Les restrictions légales à l'incarcération	312
3.1.3	Les sentences fixes	312
3.1.4	Les peines maximales normalisées	312
3.2	La réglementation intrajudiciaire	312
3.2.1	Les lignes directrices à caractère indicatif	312
3.2.2	La révision en appel	313
3.2.3	Les conseils sentenciels	313
3.2.4	Les peines maximales normalisées	314
3.3	La réglementation extrajudiciaire	314
3.3.1	Le contenu d'un ensemble de lignes directrices	315
3.3.2	Les sentences présomptives	315
3.3.3	La forme des lignes directrices	316
4.	Le choix d'un modèle	317
4.1	Les critères	318
4.1.1	Les critères structurels	318
4.1.2	Les critères contextuels	319
4.1.3	Les critères de cohérence	322
4.2	Une évaluation des divers modèles de lignes directrices	322
4.2.1	Les sentences obligatoires	323
4.2.2	Les jugements directeurs	323
4.2.3	Les lignes directrices	325
5.	Des lignes directrices pour le Canada	331
5.1	Le degré de contrainte	331
5.1.1	Les lignes directrices à caractère indicatif	331
5.1.2	Les lignes directrices présomptives	332
5.2	Les directives sur la nature des sanctions	340
5.2.1	Une logique des sentences présomptives	340
5.2.2	Le sens des présomptions de base	342
5.2.3	L'attribution des présomptions de base aux diverses infractions	347
5.3	Les directives sur le quantum des sentences	348
5.3.1	Les limites	348
5.3.2	Des lignes directrices types	349
5.3.3	Les durées présomptives	350
5.3.4	La forme des lignes directrices	350

5.4	Les circonstances atténuantes et les circonstances aggravantes	352
5.4.1	Une liste de circonstances	352
5.4.2	Les principes d'application	353
5.4.3	Les condamnations multiples	355
5.4.4	Les sentences prolongées	356
5.4.5	La période de détention provisoire	356
5.5	Assurer le partage équilibré de l'autorité	357
5.5.1	Le conseil consultatif de la magistrature	357
5.5.2	Les cours d'appel et la politique sentencielle	358
6.	Liste des recommandations	362
	Rapport minoritaire du commissaire Pateras	367
 Chapitre 12: Les sanctions communautaires		379
1.	Les sanctions non carcérales: définition et portée	381
1.1	Libération inconditionnelle et sous condition	383
1.2	Le sursis de sentence	384
1.3	La probation	384
1.4	L'ordonnance de travaux communautaires	386
1.5	Les programmes de réconciliation de la victime et du contrevenant	386
1.6	L'indemnisation	387
1.7	Le dédommagement	388
1.8	Les amendes	388
1.9	Le mode facultatif de paiement d'une amende	389
2.	Les sanctions communautaires	390
2.1	Propositions de réforme	390
2.2	Les opinions recueillies par la Commission	391
2.3	Usage actuel des sanctions communautaires	393
2.3.1	Le cadre constitutionnel	393
2.3.2	L'usage actuel et le coût des sanctions communautaires	393
2.3.3	L'efficacité des sanctions communautaires	395
2.3.4	Les problèmes posés par les sanctions communautaires	396
2.4	Un énoncé de politique	401
2.4.1	Un recours plus fréquent aux sanctions communautaires	401
2.4.2	L'élargissement du filet	403
2.4.3	Un recours plus fréquent à partir de principes fondamentaux	408
3.	Les amendes	411
3.1	Imposition plus fréquente	411
3.2	Les orientations	412
3.2.1	L'imposition d'une amende	412
3.2.2	L'évaluation du montant de l'amende	414

3.3	Le défaut de paiement d'une amende	419
3.3.1	Le recours civil.....	421
3.3.2	Un modèle de règlement	421
3.3.3	L'exigence d'équité.....	424
4.	Le dédommagement.....	427
4.1	Définition du dédommagement	427
4.2	Un recours plus fréquent au dédommagement	429
5.	Conclusion.....	433
6.	Liste des recommandations	434
Chapitre 13: Le pouvoir discrétionnaire de la poursuite et la négociation de plaider		443
1.	Introduction	445
2.	La négociation de plaider: une définition	446
3.	Le caractère de l'examen par la Commission de la négocia- tion de plaider	447
4.	L'autorité légale d'engager une poursuite judiciaire.....	449
5.	Les problèmes relatifs à la négociation de plaider	451
5.1	La transparence du processus.....	451
5.2	L'obligation de rendre des comptes.....	452
5.2.1	Les mécanismes assurant actuellement le respect de l'obligation de rendre des comptes	453
6.	La politique de la Commission sur la négociation de plaider.....	457
6.1	L'abolition ou le maintien de la négociation de plaider	457
6.2	La victime.....	458
6.3	Le contrevenant	461
6.4	La police	461
6.5	Le procureur de la Couronne.....	464
6.6	Le juge.....	467
7.	Les besoins en matière d'information.....	471
8.	Conclusion.....	471
9.	Liste des recommandations	472
Partie III – La mise en oeuvre		477
Chapitre 14: La création d'un organisme permanent et la mise en oeuvre des recommandations de la Commission		479
1.	La commission permanente des sentences	482
1.1	Fonctions et pouvoirs.....	483
1.2	Structure et organisation	485
1.2.1	Composition	485

1.2.2	Durée du mandat des membres	485
1.2.3	Rémunération des membres	485
1.2.4	Personnel	486
1.2.5	Bureau central et réunions	486
1.2.6	Ressources financières et autres	486
1.3	Conclusion	487
2.	Les système d'information	487
2.1	La nécessité de disposer d'une information sur les sentences	488
2.2	Nature de l'information requise	490
2.3	L'administration d'un système d'information sur les sentences	491
2.4	Une information destinée aux juges	494
2.5	La mise sur pied d'un système d'information: les étapes nécessaires	494
3.	L'effet des recommandations sur les institutions provinciales	495
4.	Les coûts de mise en oeuvre et de fonctionnement	497
4.1	Coût de la mise en oeuvre	497
4.2	Coût du fonctionnement	498
4.3	Conclusion	498
5.	L'échéancier de la réforme: quelques précisions	499
6.	Liste des recommandations	500
Chapitre 15:	Conclusion	503
Annexes		509
Annexe A	Le programme de recherche de la Commission	513
Annexe B	Mémoires présentés à la Commission cana- dienne sur la détermination de la peine	525
Annexe C	Sondages d'opinion	529
Annexe D	Projet de loi C-19 de 1984 sur la réforme du droit pénal — Énoncé des objectifs et des principes	541
Annexe E	Liste des infractions accompagnées des peines maximales et des sentences présomptives proposées	543
Annexe F	Lignes directrices types concernant quelques infractions	573
Annexe G	Explication des sentences présomptives sous réserve	599
Annexe H	Projet de loi C-19 de 1984 sur la réforme du droit pénal — Conditions de probation proposées	603

Annexe I	Extrait de la <i>Loi modifiant la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les pénitenciers</i>	605
Annexe J	Exemple de grille sentencielle.....	607
Annexe K	Liste des recommandations.....	609
Liste des lois		625
Table de jurisprudence		627
Bibliographie		633